



## CONTRIBUTION CGT BRETAGNE

### La réforme des institutions

Mercredi 4 juin, la Cgt s'est exprimée sur le projet de réforme des institutions. Elle conteste la forme et le fond de cette réforme structurelle qui va durablement impacter les conditions de vie et de travail des salariés actifs, en recherche d'emploi ou retraités. Ce communiqué intitulé « Réforme des territoires : Grand Monopole et déficit démocratique » dénonce ce projet et appelle le monde du travail à prendre une part active dans un débat démocratique.

Après maintes tergiversations, F. Hollande a donc redessiné sa nouvelle carte de France. En réduisant le nombre des régions à 14, les évolutions ne portent que sur des bougés ou des maintiens des limites territoriales. A noter qu'il n'y a rien sur les compétences, pas plus que sur l'articulation avec les métropoles.

Ce projet de réforme manque de démocratie sociale et citoyenne. Il s'inscrit dans l'austérité et la réduction des dépenses publiques et ne prend pas en compte les besoins sociaux, économiques et environnementaux.

Comme le stipule le document d'orientation du 50<sup>e</sup> congrès de la Cgt, un projet de décentralisation nécessite quatre conditions :

- ↳ servir un projet économique et social ambitieux ;
- ↳ s'appuyer sur une démocratie renforcée ;
- ↳ assurer un développement équilibré et solidaire des territoires ;
- ↳ réformer les financements associant péréquation, dotations de haut niveau, fiscalité et pôle financier public.

Sans être pour le statu quo, la Cgt entend donc permettre aux salariés de prendre toute leur place dans un débat qui doit s'amplifier pour être efficace et en lien avec les préoccupations de celles et ceux qui vivent et travaillent dans les territoires.

Quelque soit le périmètre de la Bretagne de demain, notre région, comme les autres, trouvera son essor, en s'appuyant sur les forces vives qui sont le cœur du territoire. Aujourd'hui, l'économie régionale est fragilisée. Les pans industriels qui ont fait sa richesse sont mis à mal. Les réformes des institutions ont fait la preuve de leur inefficacité, pire, ont aggravé les inégalités en multipliant la pauvreté, le chômage, l'exclusion.

En voulant réorganiser le pays sous le joug des politiques d'austérité, des diktats de la finance et des lobbies du grand patronat, le Président de la République va renforcer cette stratégie qui vise à opposer plutôt qu'à rassembler.

D'ailleurs, les événements de ces derniers mois doivent alerter sur une réorganisation qui favoriserait les clivages au nom d'un territoire, fut-t-il riche d'une histoire et d'une culture forte.

La suppression de ce qui est considéré comme des contraintes par les tenants du libéralisme sont des droits et des garanties pour les salariés, les populations (contraintes fiscales, administratives, sociales et environnementales). Elles permettent « Le Vivre Ensemble » en favorisant les convergences. Elles sont les fondements d'une démocratie à renforcer pour que chacune et chacun puisse vivre, travailler et s'épanouir.

La compétitivité financière ne peut pas être le critère qui fonde l'économie du futur. La réalité demande une prise en compte nouvelle des femmes et des hommes. Ils sont les principaux oubliés de ce projet institutionnel.

De plus, cette compétitivité accrue exacerbe les replis « régionalistes » et nationalistes...

La stigmatisation est devenue un mode d'organisation au détriment d'une solidarité de plus en plus nécessaire.

La crise que traverse la Bretagne n'est pas une fatalité. Elle est la résultante de politiques et de stratégies qui ont conduit à ces catastrophes sociales et économiques. Force est de constater que ce projet de réforme ne les remet pas en cause.

Aux conditions citées plus haut, la décentralisation pourrait être un outil au service de l'intérêt général. Mais, le Pacte de responsabilité brise cette ambition en transférant les moyens publics à des intérêts privés sans contrepartie en terme d'activité et d'emploi. Le projet de réforme aggravera les inégalités.

La mutation industrielle ne doit pas consister en une régression sociale et un renforcement du pouvoir de l'argent. Elle doit être accompagnée par des politiques qui doivent sécuriser les activités et les emplois pour développer les territoires. Notre région a tout à gagner si elle permet aux salariés d'être au cœur de cette transition. Les expérimentations sur la sécurisation des parcours des salariés et du développement économique prévue par le Pacte d'avenir et sa conférence sociale sont des perspectives nouvelles qui doivent favoriser les convergences et la complémentarité des activités économiques dans les territoires. Les salariés ne doivent pas seulement être les victimes de choix pris par d'autres.

La Cgt demande une large consultation de la population bretonne pour les associer à l'organisation de leur région. Ce débat ne peut se réduire à une carte, mais doit porter d'abord sur le contenu, les ambitions, les moyens et les institutions pour répondre aux besoins sociaux, économiques, et environnementaux d'un territoire.

Cette conception renforce la nécessité de définir les compétences des collectivités pour leur efficacité, sans la contrainte de l'austérité budgétaire.

L'Etat doit être le garant de l'égalité entre les citoyens pour permettre cette harmonisation et l'aménagement de l'ensemble du territoire. Il doit être stratège dans le développement des activités économiques en renforçant la capacité industrielle dans les territoires, les droits et les garanties collectives des salariés, l'action publique et les services publics.

Cette réforme doit également s'accompagner d'une réflexion sur les moyens en personnel pour assurer l'ensemble de ces missions, notamment de proximité. Cela passe aussi par une réforme de la fiscalité favorisant et harmonisant le développement de la vie dans les territoires.

Comme l'a dit l'économiste Robert Salais lors du 50<sup>ème</sup> congrès de la cgt, « Partout, consciemment ou non, le politique organise le recul de l'Etat, c'est le marché qui décide. »

La réforme territoriale est un sujet important pour l'avenir du pays, raison de plus pour que la démocratie sociale et citoyenne s'y invite.

**Rennes, le 25 juin 2014**